

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°64/2020

Nomenclature ACTE :
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mil vingt, le **lundi 9 novembre** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	11	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Aurélie GILBERT, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Pouvoirs :

Gilles JACQUET à Denis BONNEAU
Emilie BERGONHE à Aurélie GILBERT
Nicolas CHEVALLIER à Yolande PASQUET
Christian FOURNET à Philippe PERCHE

Date de la convocation :
3 novembre 2020

Secrétaire de séance : Josette DOURBIAS

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

**ACQUISITION D'UNE CUVE DE STOCKAGE GNR POUR LES
ATELIERS MUNICIPAUX**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le service technique municipal ne dispose pas d'une cuve GNR aux normes pour le stockage de carburant aux ateliers.

Après examen de deux devis, l'assemblée décide, à l'unanimité, d'acquérir une cuve 1500 L et un bac de rétention pour un montant de 1 478,48 € HT soit 1 774,18 € TTC à l'entreprise MICARD de Montluçon.

Le conseil municipal autorise également Madame le Maire à solliciter l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais pour cet achat.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 12 novembre 2020
Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

